

Visite du premier ministre du Québec en France

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a fait une visite officielle en France au début de décembre. Il a eu des entretiens avec le Président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, le premier ministre M. Chirac et plusieurs autres personnalités françaises.

M. Bourassa a été reçu au Palais de l'Élysée où il a assisté à une réunion du Conseil des ministres, geste que le Président de la République a qualifié de non seulement exceptionnel mais d'"unique".

Culture, francophonie et économie ont été les principaux sujets des entretiens du premier ministre durant sa visite à Paris. En ce qui concerne les programmes nouveaux à appliquer, les décisions prises portent sur: le français, langue de la technique et du travail; la coopération industrielle; les transports; les richesses naturelles; les communications et la mobilité de la main-d'œuvre.

"Ma rencontre avec le Président de la République française a été extrêmement intéressante, a déclaré M. Bourassa; nous avons discuté de plusieurs sujets, notamment de l'uranium. Les questions de main-d'œuvre et d'immigration ont aussi été discutées."

L'accent a été mis surtout sur le point nouveau: la francisation des entreprises québécoises. Toute une série de mesures ont été arrêtées à ce sujet: envois mutuels de missions, aide à l'enseignement technique, diffusion des vocabulaires techniques, banques de données concernant l'information scientifique et technique. "Il s'agit là d'un point de départ pour un élan nouveau" a déclaré M. Bourassa.

Au cours d'un entretien avec le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, les deux hommes politiques ont examiné la "stratégie qualitative de la croissance économique", le recours à la technologie et aux méthodes scientifiques, et la contribution que la présente loi québécoise sur la francisation des entreprises apporte à la préservation de la culture française. "Le fait pour le Québec, a dit le premier ministre, d'être un état officiellement français est un geste historique reconnu comme tel par les autorités françaises. Cependant, on s'est appli-



M. Robert Bourassa

qué de part et d'autre à ne jamais contester l'existence du cadre fédéral canadien, qui, dans un certain nombre de domaines, dépasse les juridictions québécoises.

Le chef du Gouvernement québécois a aussi rendu visite au secrétaire général de l'Agence de Coopération culturelle et technique, M. Dankoulodo Dan Diko, au siège de l'Agence. M. Bourassa a souligné le grand intérêt que le Canada porte à la francophonie; il s'est dit disposé à examiner une éventuelle augmentation de la contribution financière québécoise au budget de l'Agence.

M. Bourassa s'est rendu aussi au siège de l'UNESCO où il s'est entretenu avec le directeur général, M. Bow et ses adjoints.

Plus tard il y eut rencontre avec le ministre des Finances et de l'Économie au cours de laquelle furent étudiées les relations économiques entre la France et le Québec. Un intérêt particulier sera accordé aux entreprises dont la production est orientée vers les secteurs suivants: électricité et électronique; chimie et pétrochimie; agro-alimentaire; transformation des ressources minières et forestières; transport; environnement et contrôle de la pollution; construction et bâtiment; communications; sports et loisirs.

M. Bourassa a fait savoir que des

sommes de 10 à 20 millions de dollars pourraient être investies prochainement au Québec dans le domaine des pâtes et papier et matériaux de construction; il a ajouté "les chances d'investissement français au Québec sont excellentes".

Réunions ministrielles de l'OTAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et le ministre de la Défense nationale, M. James A. Richardson, ont assisté aux réunions ministrielles semestrielles de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui se sont tenues en Belgique au début du mois de décembre.

M. Richardson a participé aux séances du Comité des plans de défense de l'OTAN les 10 et 11 décembre, et M. MacEachen a assisté à une réunion du Conseil de l'OTAN les 12 et 13 décembre.

Le Comité des plans de défense se compose des ministres de la défense de quatorze pays membres et s'occupe de l'organisation militaire de l'alliance. La France ne participe pas au commandement militaire intégré de l'OTAN.

Le Conseil de l'OTAN réunit les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres qui se rencontrent deux fois par an lors de réunions ministrielles, afin de discuter des aspects de la conjoncture politique internationale qui touchent l'OTAN.

Réserve de grains de provende

Un plan visant à constituer des stocks de réserve de céréales fourragères (grains de provende) est maintenant en oeuvre à Thunder Bay en vue d'assurer des approvisionnements de grains aux nourrisseurs de bestiaux de l'Est canadien. Les disponibilités de réserve, d'un volume de 10 millions de boisseaux de blé fourrager, d'avoine et d'orge, sont la propriété et tombent sous l'administration de la Commission canadienne du blé, selon les modalités convenues avec le Comité des stocks de réserve. Les céréales sont entreposées dans les silos de Thunder Bay, le Gouvernement fédéral assumant les frais d'emmagasinage.